

Contraints de « pisser par terre » : La réalité de l'enfermement en zone d'attente en Guadeloupe

2 avril 2018



Le 21 mars 2018, en Guadeloupe, la police aux frontières a refusé l'entrée sur le territoire à Carmen et 20 autres touristes vénézuéliens. Ils ont été maintenus en zone d'attente pendant quatre jours dans des conditions indignes et sans respect de leurs droits.

À l'aéroport de Pointe à Pitre, la zone d'attente peut héberger jusqu'à 3 personnes. Le 21 mars, en refusant l'accès sur le territoire à 21 personnes pour défaut d'assurance, l'administration française était incapable de les « héberger » dans cette zone d'attente. Qu'à cela ne tienne ! Elle a créé une zone d'attente temporaire dans un hôtel très économique.

L'Anafé a tenté de prendre contact avec les personnes maintenues, mais la police aux frontières (PAF) a refusé de lui fournir les informations pour les joindre. Parallèlement, un membre de l'Anafé et visiteur de zone d'attente pour le Gisti s'est vu refuser l'accès à la zone d'attente de l'aéroport. Une avocate, saisie par une famille, a également été bloquée par la PAF alors qu'elle venait rencontrer ses clients à l'hôtel. Ce n'est qu'après avoir saisi le ministère de l'intérieur et la direction de la PAF que l'Anafé a pu obtenir l'adresse de cette nouvelle zone d'attente et que le visiteur local s'y rende. Le constat en termes de dignité humaine est alarmant. Plusieurs référés libertés ont été introduits pour que ces violations cessent. [...]

Lire aussi : [Contraints de « pisser par terre » : La réalité de l'enfermement en zone d'attente en Guadeloupe](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Contraints-de-pisser-par-terre-La-realite-de-l-enfermement-en-zone-d-attente-en)
<https://solidaires.org/Contraints-de-pisser-par-terre-La-realite-de-l-enfermement-en-zone-d-attente-en>